Docusign Envelope ID: 99351006-9FD3-48C0-B89B-E0445B40C559

RDS

SASU AU CAPITAL DE 2.000 Euros

SIEGE SOCIAL : 111 RUE DE STALINGRAD

93100 MONTREUIL

RCS BOBIGNY : 918 042 946

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE

DU 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 30 septembre,

A 14 heures,

Monsieur Antonio RODRIGUEZ CASTRO, Président et Associé unique de la société **RDS,** SASU au capital de 2.000 Euros, propriétaire des 2.000 actions de 1 Euro chacune composant le capital social,

Après avoir pris connaissance :

- des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- du rapport de gestion de la société,
- des pertes constatées à la date du 31 décembre 2023 faisant ressortir des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social,

constate que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide, conformément aux dispositions légales, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et de poursuivre l'activité sociale de la société.

Docusign Envelope ID: 99351006-9FD3-48C0-B89B-E0445B40C559

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.

Fait à Montreuil,

Le 30 septembre 2024

Signé par :
Antonio RODRIGUEZ CASTRO
332CBF3B9B204A2...

Antonio RODRIGUEZ CASTRO

Associé Unique